

**Nouvelles**

**Vous aimez écrire ?**  
**Vous avez entre 15 et 30 ans ?**  
**Vous rêvez d'être publié ?**

**CONCOURS**

# Jeunes 2007 Plumes

Envoi des créations avant le 15 juin 2007  
à la **FONDATION CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL PYRÉNÉES GASCOGNE**  
11, Bd du Président Kennedy BP 329 - 65003 TARBES Cedex  
tél. : 05 59 12 77 60  
mail : fond-entr-ca@voila.fr

*Règlement complet disponible sur simple demande  
à l'adresse ci-dessus  
ou sur le site : [www.fondation-capg.com](http://www.fondation-capg.com) rubrique concours*






droits. Alors que le projet d'union civile proposé par des candidats de droite, projet qui créerait un statut identique au mariage sauf en ce qui concerne la filiation, nous semble être une sorte de sous-mariage, pour ne pas dire une loi homophobe ghettoïsant les homosexuels, puisque stigmatisant leur préférence sexuelle. C'est la même chose pour le projet d'adoption simple envisagé par M. Bayrou : il établirait une discrimination d'importance entre les parents !

De plus, le succès du Pacs montre bien que l'union de deux personnes n'a pas pour seul but la transmission de la vie ou du patrimoine et que l'amour qui lie deux êtres ne dépend ni de leur sexe, ni de leur orientation sexuelle. Quant à l'homoparentalité, de nombreuses études s'accordent pour dire que les couples homosexuels sont des parents ni pires ni meilleurs que les couples hétérosexuels.

Enfin il est grand temps que chacun prenne conscience, à droite comme à gauche, que la famille est en pleine évolution : elle n'est pas inamovible, elle doit vivre avec son temps et s'adapter aux modifications sociologiques. Ce n'est pas une institution à laquelle on n'aurait pas le droit de toucher, mais un mode de vie en société où chacun cherche à faire exister au mieux son couple, tout en élevant ses enfants ou ceux des autres, et parfois même les deux ensemble. Et il serait logique que tout citoyen ait les mêmes droits sociaux, quelle que soit son orientation sexuelle.

Oui, la famille du XXIe siècle reste à inventer, et ce n'est pas celle du XIXe siècle ni celle du XXe siècle.

#### À QUOI POUVONS-NOUS NOUS ATTENDRE ?

Les associations du Conseil de l'Inter-LGBT ont élaboré en janvier dernier un questionnaire à l'attention des candidats à l'élection présidentielle, sauf aux deux qui prônent la discrimination et contre

lesquels elles appellent à se mobiliser. Seule Arlette Laguillier n'a pas répondu à ce questionnaire.

**Sur la lutte contre les discriminations à l'école et au travail, la solidarité internationale, la santé des personnes LGBT**, les candidats interrogés partagent globalement les mêmes objectifs. Les seules divergences sont au niveau des moyens pour y parvenir. Ne nécessitant pas de réforme législative, les promesses faites devront pouvoir être mises en œuvre rapidement après l'élection.

**Sur la question des personnes trans**, aucun des trois candidats désignés comme les plus susceptibles d'accéder au second tour ne s'engage : ils demandent un temps de réflexion supplémentaire, bien que le dossier des personnes trans ne soit pas nouveau, les gouvernements successifs ayant été sensibilisés à ces questions depuis plus de cinq ans. Pourtant l'Espagne a, une fois de plus, ouvert la voie.

**Concernant les questions institutionnelles**, il y a un vrai clivage entre un candidat et l'ensemble des autres. Tous souhaitent que la France accepte de ratifier le protocole 12 à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, pour une interdiction générale des discriminations, sauf le candidat de l'UMP.

**C'est concernant le couple et la parentalité** que les différences sont les plus marquées. Nicolas Sarkozy est très clair : son projet d'Union civile sera réservé aux couples de même sexe, le Pacs disparaîtra, il est contre l'ouverture du mariage pour les couples de même sexe, contre l'ouverture de l'adoption, contre l'adoption par le second parent, contre l'accès à la PMA pour les couples de femmes. François Bayrou ne répond pas à plusieurs ques-

tions. Il faut interpréter ses silences et regarder du côté de ses autres déclarations pour comprendre qu'il défend, en matière de couple et de parentalité, le même projet que Nicolas Sarkozy, à trois nuances près. D'abord, il ne supprime pas le Pacs. Ensuite, son projet d'Union civile se veut ouvert aux couples hétérosexuels même si concrètement on ne voit pas bien quels couples hétérosexuels y trouveraient un intérêt. Il veut également autoriser l'adoption simple d'un enfant par le second parent. Mais François Bayrou s'oppose à l'ouverture du mariage et de l'adoption conjointe pour les couples de même sexe et n'émet pas d'avis sur l'ouverture de la PMA pour les couples de femmes.

**Ouverture du mariage, ouverture de l'adoption conjointe, ouverture de l'adoption par le second parent, réforme de l'autorité parentale**, tous les autres candidats interrogés s'y engagent. Ségolène Royal s'appuie dans le contenu de ses propositions très précises, sur des propositions de loi déjà déposées. Sur l'accès à la PMA cependant, elle veut ouvrir une réflexion dans le cadre d'une révision de la loi de bioéthique, tandis qu'Olivier Besancenot, José Bové, Marie-George Buffet et Dominique Voynet affichent des objectifs plus précis.

**En conclusion**, deux candidats défendent non pas l'égalité, mais un statut qui serait spécifique aux couples de même sexe, et qui s'apparente donc à un sous-mariage. Les personnes LGBT ne sont cependant pas des sous-citoyens, qu'on se le dise ! Même si c'est bien un ensemble de convictions individuelles qui détermine avant tout les choix politiques des électeurs, la lutte pour les droits humains n'est jamais secondaire dans une campagne électorale. Au contraire, beaucoup de citoyens s'y attachent, quelles que soient leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

**L'HOMOSEXUALITÉ, ce n'est pas qu'au cinéma**



**5ème festival du film gay et lesbien**  
du 25 janvier au 31 janvier 2006  
Cinéma le Méliès à PAU

RENSSEIGNEMENTS  
IDEN - 05 59 27 44 77 - LE MELIÈS - 08 34 68 68 87

Avec le soutien de la Ville de Pau, et la participation du Dépt-Vente de Sabine, du journal Factotum, Ipardour, La Mû Blou, l'Espace culturel Parvis 2, Royal Music, le Salon Jahaan, la Tireuse et la Librairie Tonnet








#### POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DU PROCHAIN ÉVÈNEMENT À VENIR : LE FESTIVAL ?

Effectivement, la prochaine édition de notre Festival du Cinéma Gay et Lesbien de Pau va mobiliser une grande partie de nos forces vives.

Avec le Méliès, les dates sont fixées du mercredi 30 janvier au 5 février 2008 : cette sixième édition, nous la rêvons exceptionnelle, le festival aura dix ans !

Nous avons commencé à prendre contact avec des intervenants pour les soirées, nous sommes en train d'établir une première sélection de films. Si vous voulez en savoir plus, poussez la porte de l'association et venez nous rencontrer !

- Propos recueillis par Carole -